

Un rapport conclut à la nocivité des essais nucléaires français

LE MONDE | 28.01.06 | 13h50 • Mis à jour le 24.03.09 | 10h20
PAPEETE CORRESPONDANT

Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée de Polynésie sur les essais nucléaires, qui devrait être rendu public le 9 février, remet en cause la version officielle défendue par l'armée française. Depuis six mois, la présidente Tea Hirshon et les membres de la commission étudient la période 1966-1974, au cours de laquelle la France a procédé aux tirs de 46 essais atmosphériques au-dessus des atolls de Mururoa et de Fangataufa, en Polynésie.

Le 11 septembre 1966, la France fait sauter sa quatrième bombe dans le Pacifique : Bételgeuse. Selon les commentaires de l'époque, le tir est un succès. Aucune retombée radioactive sur des îles habitées n'est officiellement décelée. Quarante ans plus tard, la commission d'enquête révèle un document classé "confidentiel défense" de 1967 qui indique que "les retombées radioactives consécutives à ce tir ont été mesurées par toutes les stations météorologiques de la Polynésie".

Treize jours plus tard, Rigel explose sur une barge dans le lagon de Fangataufa. Selon les rapports officiels, "le tir n'a pas donné lieu à des retombées sur des secteurs habités". Une carte de 1997 puis une reconstitution officielle montrent même le tracé de l'évolution du nuage radioactif. Il évite soigneusement Tureia, Reao et les Gambiers, les îles habitées les plus proches. Dans son rapport, Tea Hirshon publie un autre document, daté du 17 mars 1967, qui prouve le contraire. Des retombées radioactives avaient été relevées sur de nombreux atolls des Tuamotu, et même sur Tahiti.

La commission assure qu'une dizaine d'essais atmosphériques ont été polluants. A commencer par le tout premier tir, Aldébaran, le 2 juillet 1966. Polluants également, Bételgeuse et Rigel mais aussi Sisius, Altaïr Antarès, Arcturus. Des retombées radioactives ont été signalées après les tirs sur quasiment l'ensemble de la Polynésie. Officiellement, seules cinq retombées "intempestives" ont été reconnues.

Ainsi, le 17 juillet 1974, des retombées radioactives du tir Centaure sont relevées sur l'île de Tahiti. Dans un communiqué de l'époque, l'armée donne des précisions et parle de 0,8 millisiverts (mSv) signalées dans la commune de Mahina (nord de l'île). Rien de plus. Le rapport Hirshon révèle que des communes de la presqu'île avaient également été irradiées. A Teahupoo (sud de l'île), les doses relevées étaient 4 à 6 fois supérieures à celle de Mahina. La norme européenne par an et par personne est de 1 mSv.

Les populations de l'époque ont-elles été exposées ? La commission d'enquête a demandé au laboratoire indépendant Criirad d'effectuer des contrôles radiométriques — la mesure du rayonnement gamma — et des prélèvements d'échantillons à Mangareva Tureia et Hao. La commission vient de rendre ses conclusions. Elles n'ont pas indiqué "d'anomalies radiologiques qui mettraient aujourd'hui en danger la santé publique". Néanmoins, conclut le rapport, "les résultats mettent en évidence que les essais atmosphériques ont laissé des traces de radioéléments issus des explosions nucléaires aériennes".

Ainsi, le 2 juillet 1966, le niveau de radiation aux Gambiers était 1 000 fois supérieur à celui relevé en France métropolitaine, après le passage du nuage de Tchernobyl. Difficile d'affirmer pour autant que la population a été contaminée. La Criirad conclut prudemment, en se fondant sur les rares documents classés rendus publics : "Certaines retombées ont pu conduire à une irradiation interne ou externe des populations."

La commission s'est également penchée sur le rôle des services météorologiques. Avant chaque essai atmosphérique, la direction générale des centres d'expérimentation nucléaire avait besoin d'informations météorologiques fiables. Mais seuls les vents de haute altitude étaient étudiés avec précision, pas les phénomènes climatiques situés entre 0 et 10 000 mètres. Or ce sont justement ces vents de basses couches qui ont entraîné une partie des retombées radioactives sur l'ensemble de la Polynésie.

Le rapport de synthèse de la campagne de tir de 1967 est instructif sur le rôle des vents de faible altitude : "Le jour d'Antarès (5 juin 1967), le noyau anticyclonique au sol très proche de Mururoa dans le sud crée, de 0 à 2 000 mètres, des vents tournant au sud-est et puis à l'ouest, vers 5 000 mètres. Il en résulte que dans les premières 24 heures, les postes de Tureia, Mangareva, et Hao sont touchés à des niveaux faibles."

La revue antinucléaire /Damoclès /a publié, en mai 2005, un dossier montrant qu'en juillet 1966, la dose de radioactivité absorbée par les habitants des îles avait été de 5,5 mSv, alors que la norme de l'époque était de 5 mSv (/Le Monde /du 25 mai 2005). Le ministère de la défense avait relevé que ce dépassement était le seul cas dans toute la campagne des essais nucléaires français en Polynésie (210 essais, dont 41 en atmosphère), et avait assuré qu'un taux de 5,5 mSv /"était sans conséquence pour la santé des populations"/.

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) vient de débiter une étude en Polynésie française, où le taux de cancers de la thyroïde est le double de celui de la métropole. /"Notre propos est donc de vérifier s'il existe un lien, en Polynésie, entre retombées nucléaires et cancers de la thyroïde ou s'il existe d'autres causes"/, a déclaré, dimanche 22 janvier, Florent de Vathaire, qui conduit les recherches sur place.

Olivier Gelin

Article paru dans l'édition du 29.01.06